



L'atlas de paysages des Pays-de-la-Loire

Objectifs, méthode et premiers résultats

Comité de pilotage n°2 – mardi 1 juillet 2014 - Nantes

direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire

Méthode de travail sur le paysage

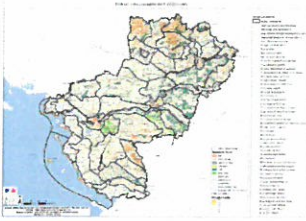
Définition de paysage dans la Convention européenne du paysage	Article 6 C de la Convention européenne du paysage – extrait	Diversité des approches dans un Atlas de paysages
Partie de territoire	Identifier ses paysages sur l'ensemble du territoire [...] Analyser les caractéristiques	Les formes du territoires
elle que perçue par les populations,	Qualifier en tenant compte des valeurs particulières attribuées par les acteurs et les populations concernés	Les perceptions et représentations culturelles et sociales
dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations	Analyser les dynamiques, les pressions [...] Suivre les transformations	Les dynamiques et tendances prospectives



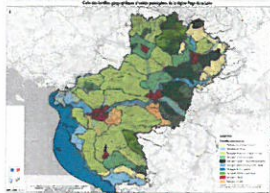
Planning de travail

Tranche 1 : 2013-2014

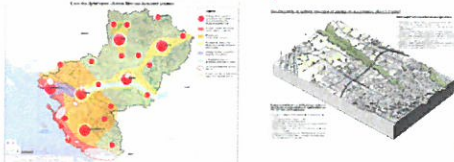
Échelle Régionale



Les unités paysagères
(49 unités paysagères)



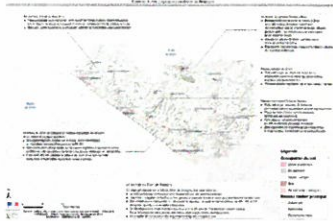
Les familles de paysage
(10 familles)



Les dynamiques et les enjeux
de paysage (4 thèmes)

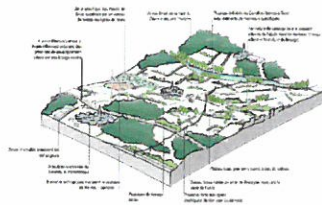
Tranche 2 : 2014-2015

Échelle des unités paysagères



Les unités et sous-unités
paysagères

Les perceptions locales



Les dynamiques et les enjeux de
paysage

Tranche 3 : 2015-2016

Publications / Choix d'indicateurs

Un site internet :
www.paysages.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

Publications :
Une synthèse régionale
Une synthèse départementale pour
les 5 départements

Une mallette pédagogique

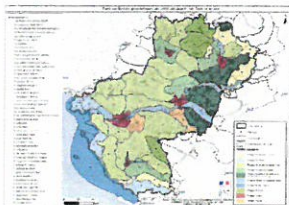
Choix collectif d'indicateurs :
Identification d'indicateurs de
paysage dont des points de vue
d'un observatoire photographique
du paysage

2013 – 2014 : Travail à l'échelle régionale

Les formes du territoires



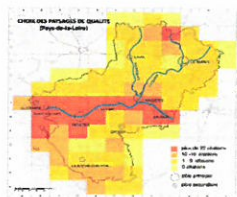
Analyse de la géologie, de la
géographie, ...



Carte des familles géographiques (10)
Description des 10 familles

Les perceptions et représentations sociales

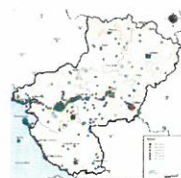
Questionnaire : Carnet des acteurs



Carte des paysages « jugés de
qualité »



Critères de dégradation du
paysage



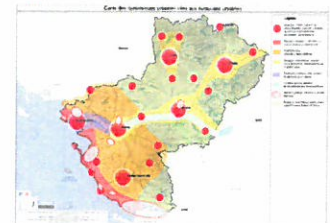
Carte des représentations de paysage

Synthèse des perceptions sociales sur
la région et à l'échelle des familles

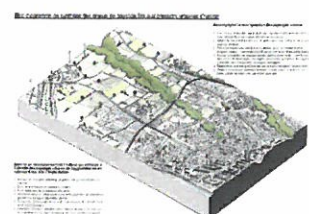
Les dynamiques et les enjeux

Thèmes étudiés :

- Urbanisme et habitat
- Infrastructures et zones
d'activités
- Tourisme et loisirs
- Agriculture

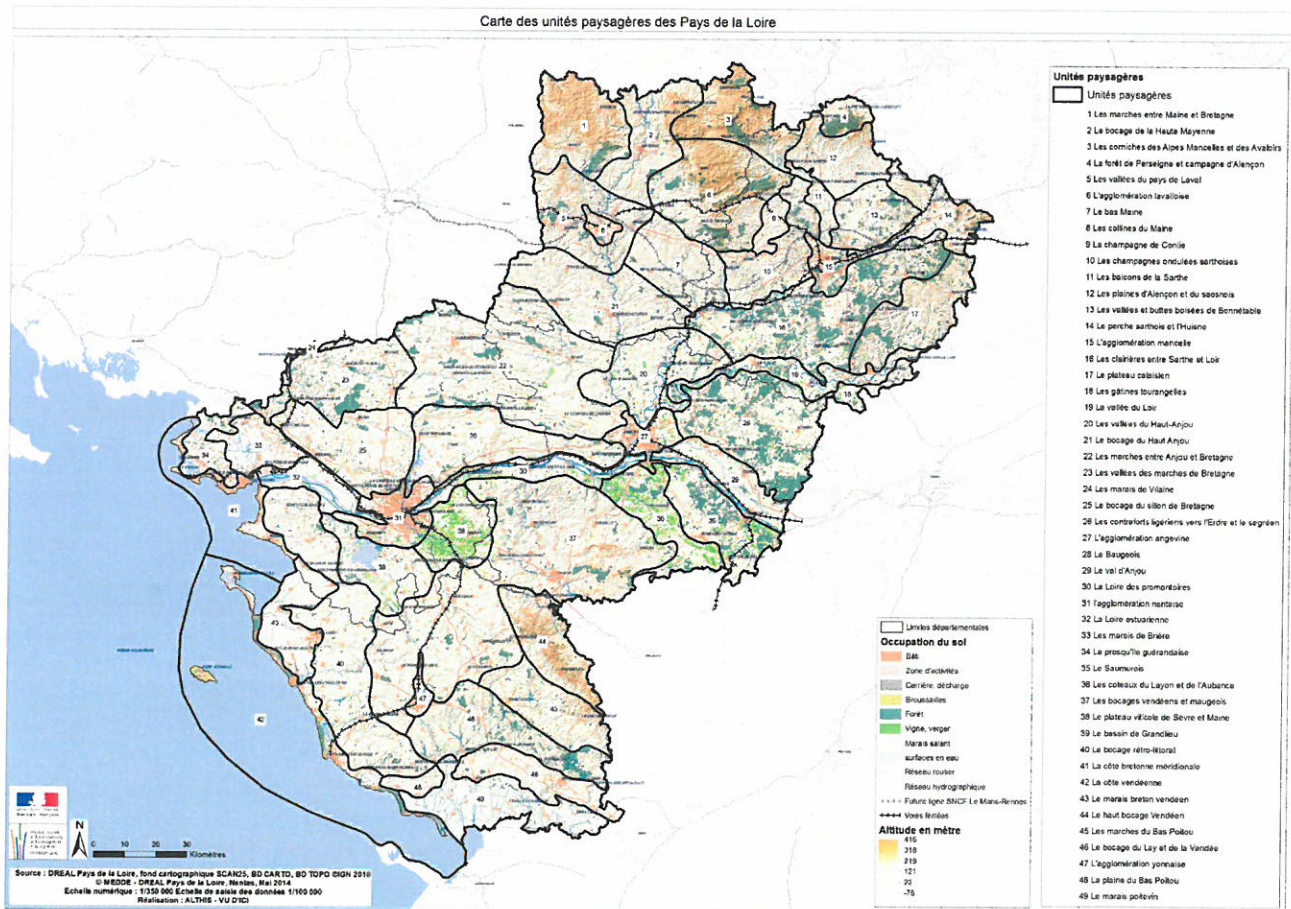
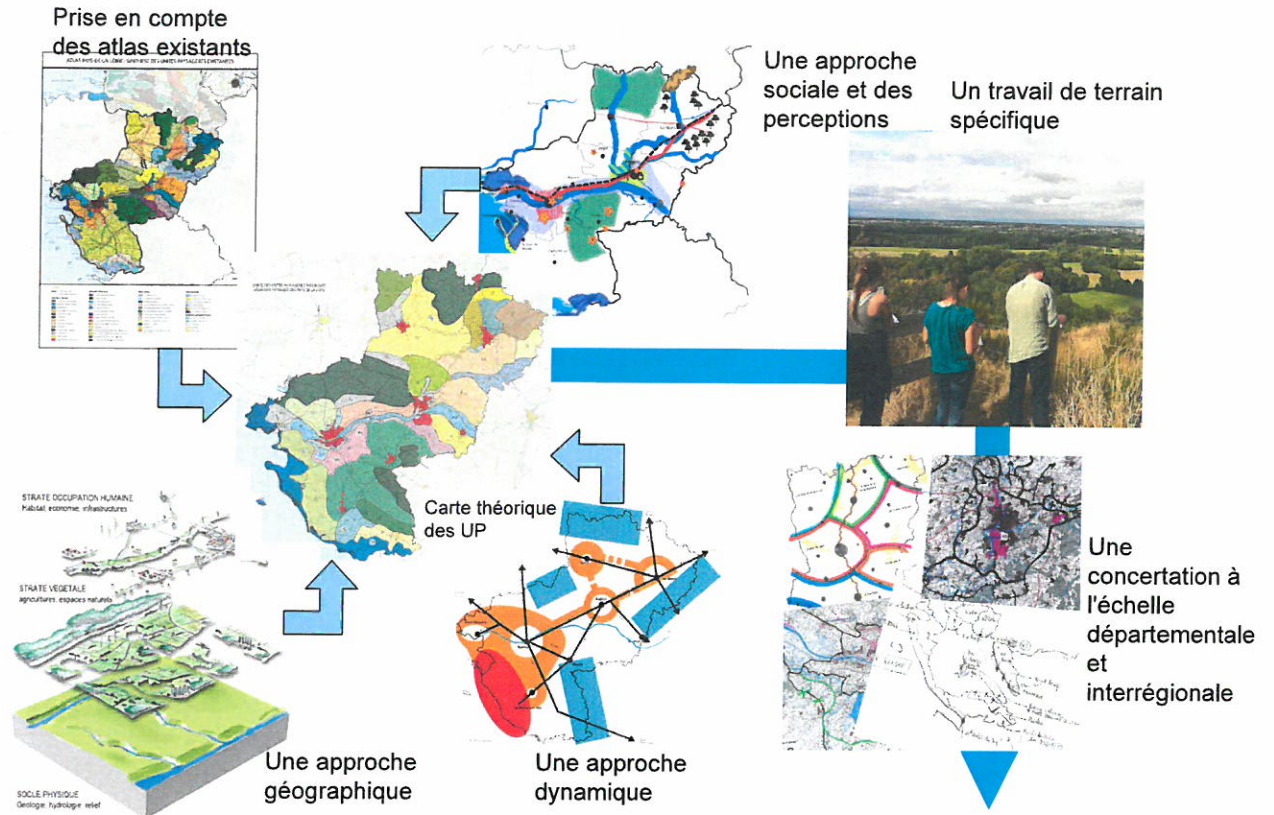


Cartes des dynamiques
paysagères
(4 dynamiques identifiées)



Bloc diagramme légendé pour les
4 enjeux identifiés

Identification et qualification des unités paysagères à l'échelle régionale



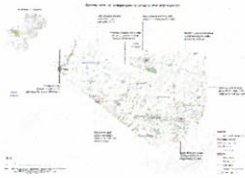
Les délimitations des unités paysagères s'appuient sur leurs traits paysagers les plus marquants et recherchent, par la toponymie, l'ancrage au territoire.

2014 – 2015 : Travail à l'échelle départementale

Les formes du territoire



Carte de l'unité paysagère



Carte des limites de l'unité paysagère



Bloc diagramme légendé de l'unité paysagère

Découpage en sous-unités paysagères

Les représentations sociales

Entretiens sociologiques sur le maillage des familles géographiques : 2 entretiens collectifs dans 39 villes de la région

Cartographies à l'échelle des familles de paysage, des lieux cités en entretiens

Les dynamiques et les enjeux



Les dynamiques paysagères
Comparaison des photos aériennes

Bloc-diagramme des unités de paysage des Pays de la Loire de l'échelle de l'unité paysagère (2D)



Bloc diagramme pour les enjeux à l'échelle de l'unité paysagère

<http://extranet.paysages.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/>

* Identifiant générique : paysages

* Mot de passe générique : paysages-PDL

Recherche Photothèque Cartothèque Bibliographie Lexique Foire Aux Questions

A⁺ A⁻

OK

Atlas de Paysages des Pays de la Loire

Présentation de l'atlas
Les paysages régionaux
Unités paysagères
Dynamiques et enjeux paysagers

ACTUALITÉS

Série 1 : Découpage en sous-unités paysagères dans chaque département
26/06/2014
Afin de travailler collectivement à l'identification et la qualification des sous-unités paysagères sur l'ensemble de la région, une réunion est organisée dans chaque département. Pour le (...)

+ LIRE LA SUITE

Comité de suivi scientifique et technique n°7 le 25 Avril à Nantes
23/05/2014
L'ordre du jour de ce comité était : - Présentation des familles géographiques - Présentation de deux 'unités paysagères type', le Sillon de Bretagne et le bocage vendéen et maugeois - Articulation (...)

+ LIRE LA SUITE

Comité de suivi scientifique et technique n°6 le jeudi 27 mars 2014 à Angers
07/04/2014
L'ordre du jour de ce comité de suivi était : - Présentation d'une famille dynamique-test sur le site internet - Synthèse des retours des 5 tables rondes sur les dynamiques de paysage (...)

+ LIRE LA SUITE

Compte rendu des tables rondes sur les familles dynamiques
27/02/2014

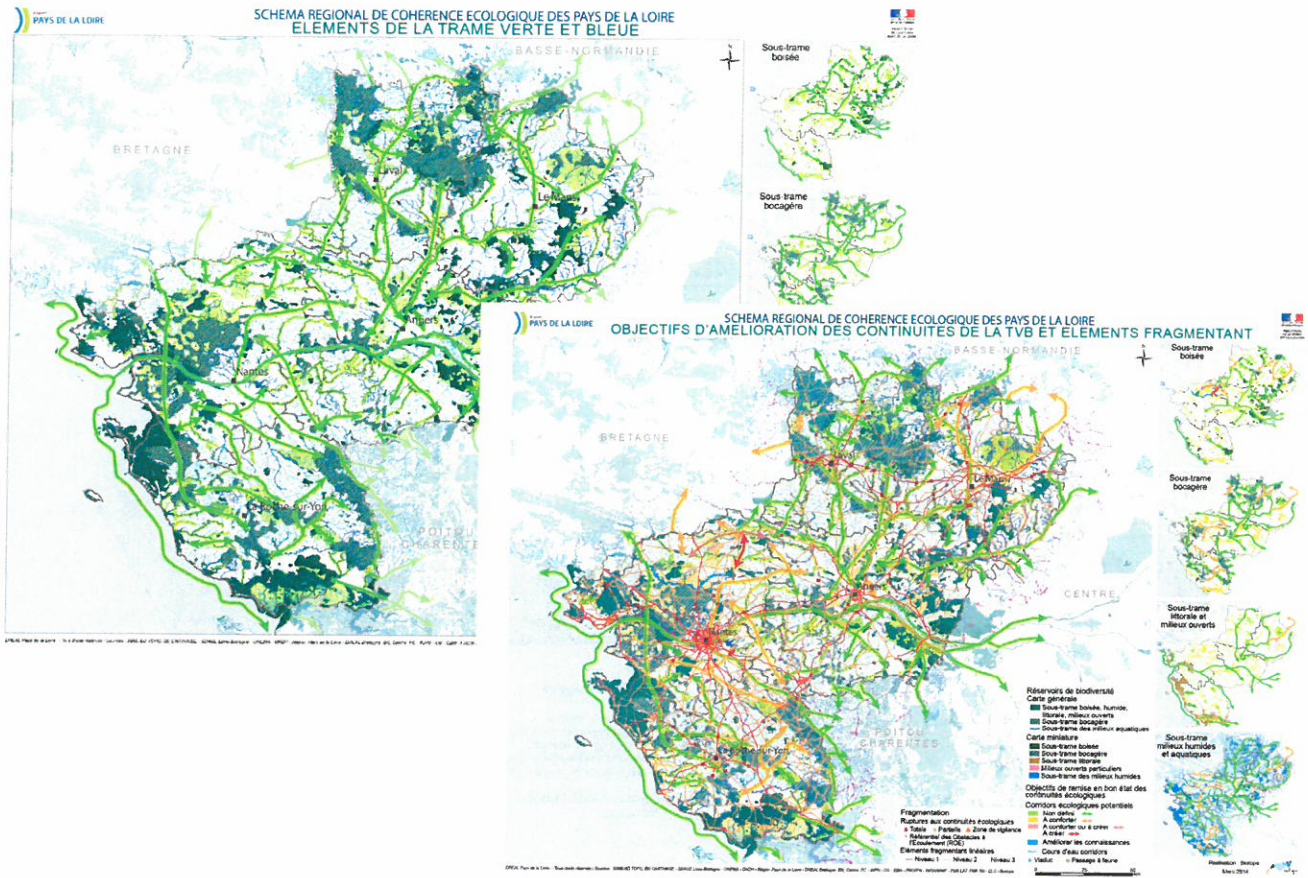
OUTILS

- ▶ Recherche
- ▶ Photothèque
- ▶ Cartothèque
- ▶ Bibliographie
- ▶ Lexique

ESPACE COLLABORATIF

- ▶ Carnet des acteurs
- ▶ Cartes des unités paysagères
- ▶ Journées de terrain collectifs
- ▶ Tables-rondes sur les familles de dynamiques
- ▶ Comités

L'atlas de paysages et le SRCE

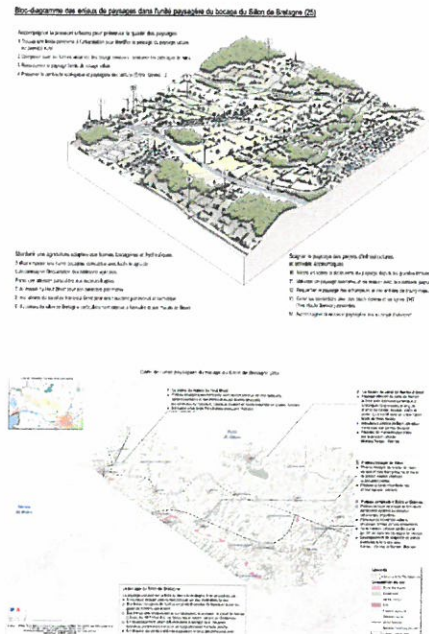
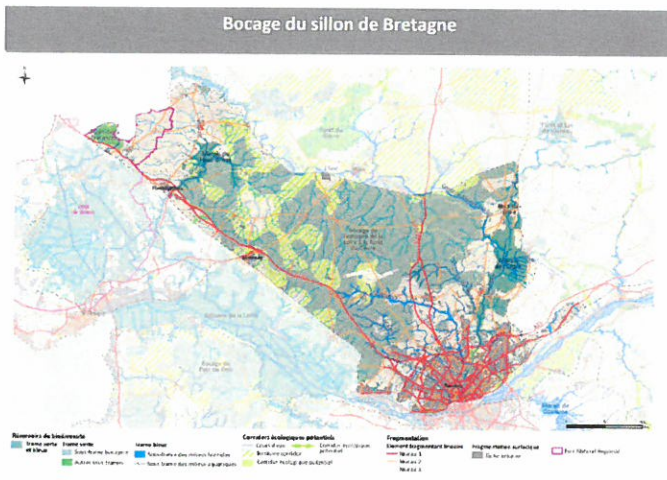


L'atlas de paysages et le SRCE

Schéma régional de cohérence écologique
Les unités écologiques

Atlas de paysages

Les unités paysagères



L'atlas de paysages et le SRCE

Bloc-diagramme de synthèse des enjeux de paysage liés aux dynamiques agricoles

Dessiner le bocage de demain en tenant compte des pratiques agricoles contemporaines

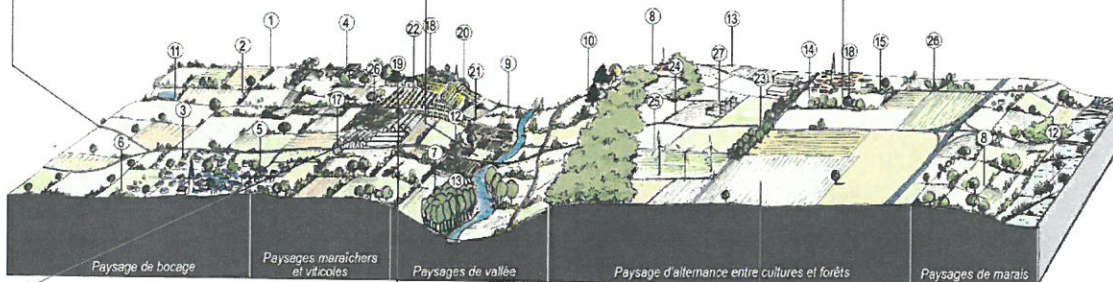
- 1 S'appuyer sur les trames bocagères existantes notamment dans les vallées et aux abords des bourgs en régénérant les haies, préservant les grands arbres et le petit parcellaire
- 2 Recomposer le bocage à une échelle compatible avec l'activité (maintien le triptyque haie-bocagère - prairies-marais - zones humides)
- 3 Utiliser la maille bocagère pour travailler la perception des franges urbaines et de l'habitat d'flas
- 4 Intégrer les bâtiments d'exploitation (implantation, intégration dans la pente, appui sur la trame végétale ou bâlée, qualité architecturale)
- 5 Protéger dans le paysage les limites urbaines pour mieux arbitrer la concurrence fondère entre expansion urbaine et périurbanité des surfaces agricoles
- 6 Intégrer les différents usages économiques, naturels, fonctionnels et paysagers des haies pour mieux préserver leur présence dans le paysage et assurer la continuité du réseau de chemins creux ainsi que du petit patrimoine associé

Maintenir l'équilibre entre pratiques agricoles et dynamiques naturelles pour préserver les paysages remarquables de vallées, marais et zones humides

- 7 Limiter la fermeture des fonds de vallées (boisement, entechement) pour maintenir les perspectives
- 8 Maintenir les possibilités de pâtures d'hiverage sur les franges de marais ou sur les coteaux de vallées pour limiter le risque de mutation des paysages de fond de vallées ou de marais
- 9 Maintenir l'agriculture spécifique des espaces inondables des marais et fonds de vallées
- 10 Soigner l'occupation des coteaux, préserver le petit parcellaire et le réseau de chemins à l'appui des pentes, assurer le dégagement des points de vues, valoriser la perception du patrimoine et des grands parcs
- 11 Préserver les continuités hydrauliques et paysagères des petits vallées et insérer les réseaux d'eau collinaires dans la continuité des trames végétales
- 12 Accompagner des mutations du paysage de maraîchage des plateaux fluviaux

Valoriser une agriculture périurbaine

- 13 Protéger le lien et l'activité agricole pour préserver des coupures d'urbanisation
- 14 Retisser des liens entre ruraux et citadins par le biais des réseaux courts de distribution et de la diversification agricole (parcs, ventes, cueillette...)
- 15 Assurer des liaisons douces entre rural et urbain



Accompagner les mutations des activités horticoles

- 16 Accompagner le changement d'échelle croissant des parcelles maraîchères et des infrastructures de productions (serres, tunnels, réservoirs, ombrières)
- 17 Préserver les éléments de structure paysagère dans laquelle le maraîchage s'implante (trame bocagère, vallées, chemins, nœuds, topographie, bâti vernaculaire)

Maintenir la diversité des paysages viticoles

- 18 Éviter l'enclavement du vignoble dans les zones urbaines
- 19 Accompagner la mutation du bâti vigneron patrimonial et entretenir les structures végétales (arbres isolés, alignements et boisements)
- 20 Gérer l'interface vignobles/villages en préservant les structures villageoises
- 21 Valoriser les premiers plans des axes de découverte, les points de vue et belvédères
- 22 Préserver le petit patrimoine viticole et les structures paysagères spécifiques (terrasses, murs, maisons de vigne)

Éviter la simplification des paysages de grandes cultures

- 23 Assurer la pérennité des boisements, des arbres d'alignement et des arbres isolés qui ponctuent ce paysage
- 24 Maintenir le maillage des chemins ruraux pour garantir l'accessibilité aux paysages
- 25 Accompagner la mise en place des infrastructures liées aux nouvelles énergies (éolien - solaire)
- 26 Préserver les spécificités paysagères des vallées sèches ou humides et leur végétation spécifique
- 27 Assurer la qualité de perception des franges urbaines, des filts industriels ou du bâti agricole monumental